

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : 011-551 7700 Fax: 011-551 7844
Website: www.au.int

HHS52304 - 138/29/15

TROISIÈME SOMMET DES FILLES AFRICAINES NOVEMBRE 2021



RAPPORT FINAL DU SOMMET

Thème du Sommet : « Culture, droits humains et responsabilité : Accélérer l'élimination des pratiques néfastes »

1.0 INTRODUCTION

Le troisième (3^e) Sommet des filles africaines s'est tenu, du 16 au 18 novembre 2021, à Niamey (Niger), sur le thème : « *Culture, droits humains et responsabilité : Accélérer l'élimination des pratiques néfastes* ». Le Sommet des filles africaines est une plateforme de premier plan qui regroupe les parties prenantes à travers l'Afrique pour promouvoir les droits et le bien-être des filles. Le premier Sommet des filles a été accueilli par le gouvernement de la République de Zambie en 2015, et le second par le Ghana en 2018.

Ce troisième (3^e) Sommet des filles africaines avait pour objectif de mobiliser l'action autour du thème de l'année 2021 de l'Union africaine: « *Arts, culture et patrimoine : Leviers pour construire l'Afrique que nous voulons* », grâce auquel il existe une interaction entre la culture, les droits de l'homme et la responsabilité dans les efforts visant à éliminer les pratiques néfastes. Le Sommet avait pour principal objectif de fournir une plateforme en vue du partage des pratiques exemplaires, des preuves matérielles et des données, afin de changer et de galvaniser l'action dans le cadre de l'élimination des pratiques nuisibles en Afrique.

Les objectifs spécifiques du Sommet étaient :

- a) Convoquer une plateforme pour partager les progrès, les défis et mobiliser une action concertée, afin d'accélérer l'élimination des pratiques néfastes en Afrique, et de réaliser les aspirations de l'Agenda 2063 de l'UA, de l'Agenda 2040 de l'UA et des objectifs mondiaux de développement durable.
- b) Dresser le bilan et assurer le suivi des recommandations du 2^e Sommet des filles afin de les relier aux conclusions du 3^e Sommet des filles.
- c) Solliciter des recommandations, assorties d'étapes clés et de preuves, afin d'étayer les conclusions du 3^e Sommet des filles africaines et la feuille de route pour l'autonomisation des filles, ainsi que les décisions et actions de l'Union africaine visant à mettre fin aux mariages précoces et aux mutilations génitales féminines.
- d) Contribuer au renforcement des efforts en vue de réaliser l'aspiration 6, priorité 6.1.2 de l'Agenda 2063 sur la « *Violence et la discrimination à l'égard des femmes et des filles* », qui appelle à l'éradication de « *...toutes les formes de violence sexiste et de pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles, notamment les mariages d'enfants, les mariages précoces, les mariages forcés et les mutilations génitales féminines* ».



Le Sommet a été organisé par le Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social (HHSD) de la Commission de l'Union africaine, avec le soutien et la participation active de partenaires aux niveaux local et international. Ce

Sommet, qui a été accueilli par le gouvernement du Niger, a adapté un format hybride, notamment une participation virtuelle et en présentiel, et rassemblé plus de 1 500 participants de 35 États membres de l'Union africaine, dont des jeunes, des organisations internationales, des organisations de la société civile, des universitaires, des experts, des chefs traditionnels et religieux, ainsi que des membres du personnel de l'UA.

OUVERTURE OFFICIELLE DU SOMMET

Le Président du Niger, S.E. Mohamed Bazoum, a ouvert officiellement le Sommet en lançant un appel à mettre fin au mariage des enfants et aux mutilations génitales féminines, à travers l'optimisation de l'éducation des filles sur le continent. Le Président a pris l'engagement d'éliminer les pratiques néfastes et de faire en sorte que toutes les jeunes filles soient scolarisées dans son pays d'ici à 2023.



Il a, en outre, réitéré officiellement son engagement à être le Leader de l'Union africaine pour la promotion de l'éducation des filles en Afrique. D'autres délégués ont participé à la cérémonie d'ouverture, notamment S.E. Amira El-Fadil- Amira El-Fadil- Commissaire, Département de la santé, des Affaires humanitaires et du développement social (HHSD), Commission de l'Union africaine, l'Honorable Larriba Zuweira- Vice-ministre du Genre, de l'Enfance et de la Protection sociale, République du Ghana, Lynn Habanji - Directrice du ministère du Genre, République de Zambie, SAWADOGO/OUEDRAOGO Timpoko Alphonsine- Conseillère du Ministre- ministère de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille, République du Burkina Faso. Cette cérémonie d'ouverture a été marquée par l'interprétation du poème intitulé : « I belong to me » par une jeune fille du Niger, pays hôte, et cinq autres jeunes filles de venues de cinq États membres.



2.0 DÉROULEMENT DU SOMMET

Ce sommet s'est articulé autour de 3 sessions plénières de haut niveau, au cours desquelles un panel de conférenciers a présenté des sous-thèmes particuliers; et de 16 sessions en petits groupes qui se sont déroulées de manière simultanée. Les sessions plénières de haut niveau ont réuni des

ministres, des experts, des jeunes et des jeunes filles autour des 3 thématiques ci-après :

- a) Promotion de la tradition et de la culture pour éliminer les pratiques néfastes.
- b) Renforcement des droits de l'homme et de la responsabilité afin d'éliminer les pratiques néfastes.
- c) Impact de la pandémie de Covid-19 sur l'autonomisation des filles africaines, actions durables et perspectives d'avenir.

Les sessions en petits groupes furent des discussions techniques thématiques animées par un président de session, et suivies d'une session de questions-réponses à la fin. Au cours de la première journée du sommet il y a eu un total de

quatre (4) sessions en petits groupes et une séance plénière de haut niveau. La deuxième journée a comporté huit (8) séances en petits groupes et une plénière de haut niveau, tandis qu'il y a eu, au cours de la troisième (3^e) journée du sommet, quatre (4) séances en petits groupes, une plénière de haut niveau et la cérémonie de clôture déclarant les conclusions et les engagements du sommet, appelée « Appel à l'action et engagement de Niamey pour l'élimination des pratiques néfastes ».

Le sommet a été précédé par trois événements préalables au Sommet, notamment :

- Le pré-sommet virtuel des jeunes - Dialogue intergénérationnel (12 novembre).
- Le pré-sommet virtuel des organisations de la société civile (13 novembre).
- L'événement physique pré-sommet par le ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant - République du Niger (14 novembre).

Les recommandations issues des travaux du sommet et des événements préalables au sommet ont été résumées, afin de contribuer à la rédaction de la déclaration finale du sommet.

3.0 CONCLUSIONS ET ENGAGEMENTS DU SOMMET

Le sommet s'est conclu par douze déclarations d'engagement intitulées « Appel à l'action de Niamey et engagement à éliminer les pratiques néfastes », qui sont destinées essentiellement aux gouvernements des États membres et à toutes les parties prenantes :

1. **Investir** dans des réseaux inclusifs de filles artistes africaines qui promeuvent les droits, renforcent les capacités et soutiennent les efforts pour prévenir efficacement et répondre de manière globale aux pratiques néfastes, comme le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines, par la mise en place des mesures pour assurer leur sécurité.



Les représentantes des jeunes filles africaines d'Ouganda, d'Éthiopie, du Zimbabwe et du Somaliland qui ont participé au sommet ont demandé aux parties prenantes d'accélérer les actions visant à donner à chaque fille africaine la liberté de vivre et de s'épanouir.

2. **Renforcer** les partenariats stratégiques et la collaboration entre les filles, les jeunes femmes, les gouvernements, les chefs traditionnels et religieux, les institutions nationales des droits de l'homme et les autres parties prenantes, afin de garantir la responsabilité dans la mise en œuvre des politiques, de la législation et des programmes visant à accélérer l'élimination des pratiques néfastes.
3. **Créer** un environnement propice à la coexistence et au respect mutuel afin d'éliminer les pratiques néfastes, en recourant à des interventions et à des mesures ciblées qui engagent efficacement les garçons et les hommes comme agents du changement.
4. **Assurer** l'engagement coordonné de toutes les parties prenantes afin de créer un environnement en ligne sûr pour les enfants, particulièrement les filles, en mettant en œuvre des directives, des politiques et des programmes pour mieux les protéger et leur donner les moyens d'agir en ligne, y compris un soutien coordonné aux stratégies et réponses nationales, et des investissements pour la détection précoce, la prévention et la réponse.
5. **Renforcer** les investissements dans les capacités des écoles, des familles et des communautés en tant qu'espaces sûrs qui garantissent la scolarisation, la rétention, l'achèvement et la transition. Exhorter le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à désigner S.E. Mohamed Bazoum, Président de la République du Niger, Leader de l'Union africaine pour la promotion de l'éducation des filles.
6. **Redoubler d'efforts** pour renforcer l'action, les compétences et l'autonomisation économique des filles dans le cadre du renforcement de la résilience pour éliminer les pratiques néfastes.
7. **Accroître** la dotation budgétaire dans tous les secteurs pertinents, notamment la santé, l'éducation, la protection de l'enfance, la fin du mariage des enfants et des mutilations génitales féminines, par le biais d'un cadre de calcul des coûts inclusif et participatif.
8. **Élargir** l'accès aux données et aux informations factuelles, au programme de recherche de l'UA et renforcer les mécanismes systématiques et complets de collecte de données en matière de prévention, de soins, de traitement et de réadaptation des survivants de pratiques néfastes.
9. **Soutenir activement** les filles et les femmes afin qu'elles pilotent et défendent les efforts de lutte contre les normes sociales et les pratiques néfastes dans tous les contextes, notamment les contextes humanitaires transfrontaliers.
10. **Réduire** la facture technologique, s'attaquer aux stéréotypes systémiques et sexistes, et renforcer la participation des filles et des jeunes femmes dans les secteurs de la technologie et du développement.
11. **Rendre opérationnel** le cadre de responsabilité de l'Union africaine sur l'élimination des pratiques néfastes ; et
12. **Veiller à ce que** les perspectives, les besoins et les préoccupations des filles et des jeunes femmes soient intégrés dans les plans nationaux de relance post Covid-19, conformément à la réponse socio-économique globale de l'Union africaine à la pandémie sanitaire du Covid-19 : Prendre en compte la sécurité humaine.

Au cours de la cérémonie de clôture, les États membres et les parties prenantes ont convenu qu'il soit élaboré une feuille de route par la Commission pour la mise en œuvre des conclusions indiquées ci-dessus.

Veillez trouver le document de l'appel à l'action du Niger [ici](#)

D'autres vidéos du 3e sommet des femmes africaines peuvent être accessibles en utilisant les liens ci-dessous :

1. [Un aperçu du 3^e Sommet des Filles africaines](#)
2. [*I belong to me* - Poème des filles africaines](#)
3. [Une perspective de ministre des Femmes et du Genre : enseignements tirés de la campagne de lutte contre le mariage des enfants au Malawi](#)
4. [Une perspective de ministre des Femmes et du Genre : enseignements tirés des actions du Burkina Faso pour mettre fin aux pratiques néfastes à l'encontre des filles et des femmes](#)
5. [Une perspective d'un chef traditionnel : les enseignements tirés du Nigeria](#)
6. [Une perspective conjointe de l'ONU et de l'UA sur le travail conjoint pour mettre fin aux pratiques nuisibles contre les filles et les femmes](#)
7. [Pourquoi devons-nous écouter les filles et les femmes pour mettre fin aux pratiques néfastes : Mireille Tushiminina- Programme conjoint UNFPA-UNICEF pour mettre fin aux MGF](#)

ANNEXES

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR - TROISIÈME SOMMET DES FILLES AFRICAINES
16 – 18 NOVEMBRE 2021, NIAMEY (NIGER)

NS	Points de l'ordre du jour
	<p>Événements pré-sommet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pré-sommet virtuel des jeunes (Dialogue intergénérationnel) : 9 heures – 11h30 (12 novembre) - Pré-sommet virtuel des organisations de la société civile : 9 heures – 12 heures (du 13 novembre) - Événement physique pré-sommet du ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant - République du Niger (14 novembre).
1.	<p>Première journée - 16 novembre</p> <p>9h30 – 11 heures</p> <p>Modératrice : Hon. Mme Alahouri Amina Zourkaleini, ministre de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant- République du Niger</p> <p>Cérémonie d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> • S.E. Amira El-Fadil- Commissaire, Département HHSD-CUA : Ouverture officielle • S.E. Larriba Zuweira- Vice-ministre du Genre, des Enfants et de la Protection sociale, République du Ghana • Mme Lynn Habanji- Directrice, Ministère du Genre, République de Zambie • SAWADOGO/OUEDRAOGO Timpoko Alphonsine- Conseillère du Ministre-ministère de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille, République du Burkina Faso • Allocution de bienvenue et appel à l'action - 5 jeunes filles • Mme Memory Kachambwa, Directrice exécutive <i>FEMNET</i> • Mme Carla Denizard, Responsable régionale, <i>World Vision International</i> • Représentants des Nations Unies • S.E. Mohamed Bazoum - Président de la République du Niger
1.	<p><u>11h05 - 11h30</u></p> <p>Modératrice : Mme Cissé Mariama Mohamed, Directrice, développement social, culture et le sport (HHSD)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation par l'UA du projet de l'UA sur les pratiques préjudiciables - progrès sur les recommandations des 1er et 2e sommets des filles (lacunes, enseignements tirés et perspectives).

- **Brève présentation sur l'état d'avancement de la campagne** par Mme Nyaradzayi Gumbonzvanda, ambassadrice de bonne volonté de l'UA pour la fin de la violence contre les enfants.

11h30 - 13 heures

- **Modératrice : S.E. Amira El-Fadil- Commissaire, Département HHSD-CUA :**
 - **Panel de haut niveau et plénière 1** *Promouvoir la tradition et la culture pour éliminer les pratiques néfastes;*
 - Rwanda
 - Honorable Dr Patricia Anne Kaliati, ministre du Genre, du Développement communautaire et du Bien-être social, République du Malawi
 - Mme Zara Ratou- Directrice technique (Représentante), ministre de la Femme, de la Protection de l'Enfance et de la Solidarité nationale, République du Tchad
 - Chief Theresa Kachindamoto, Chef traditionnel, Malawi
 - HRH King- Chef communautaire (Niger)
 - Mme Kawsar Muuse, Ambassadrice victorieuse de la jeunesse Saleema pour l'Afrique de l'Est, Somaliland

13 heures - 14 heures

Déjeuner

14h15 - 16h15

La première série de séances en petits groupes

- Quatre sessions en petits groupes seront organisées simultanément :
- La voix des filles dans la prise de décision pour mettre fin au mariage des enfants et aux mutilations génitales féminines ;
- Le rôle des arts créatifs dans l'accélération de la lutte contre les pratiques néfastes.
- De la parole à l'action : S'attaquer aux stéréotypes négatifs et aux normes qui perpétuent les pratiques néfastes.
- INTERSECTIONS : Culture, traditions, normes, opinions et rôle des chefs religieux, traditionnels et communautaires ;
- Modérateurs et membres du panel (confirmés)

16h15 – 17h15

Présentation du rapport récapitulatif à la séance plénière par les groupes de travail.

Fin de la première journée

2.	<p>Deuxième journée - 17 novembre</p> <p><u>9 heures – 11 heures</u></p> <p><u>La deuxième série de séances en petits groupes</u></p> <p>A. <u>Quatre sessions en petits groupes organisées simultanément :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la culture, et renforcer les droits humains et la responsabilité des filles pour éliminer les pratiques néfastes en Afrique. Quels enseignements avons-nous tirés ? Qu'est-ce qui fonctionne et que peut-on faire différemment ? • L'élimination des pratiques néfastes comme programme des droits de l'homme : le contexte de l'Union africaine • L'impact du Covid-19 sur les filles et les femmes : une réponse intégrée <p>- Optimiser l'éducation des filles pour réaliser l'Afrique que nous voulons</p> <p>- Modérateurs et membres du panel (confirmés)</p> <p><u>11 heures - 12 heures</u></p> <p><u>Présentation du rapport récapitulatif à la séance plénière par les groupes de travail.</u></p> <p><u>12 heures – 12 h 30</u></p> <p>Pause-café</p> <p>12 h 30 – 14 heures</p> <p>Modérateur : Représentant du Burkina Faso</p> <p>A. <u>Deuxième panel de haut niveau en plénière : Renforcer les droits de l'homme et la responsabilité afin d'éliminer les pratiques néfastes.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Secrétaire général de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) non confirmé • Mme Generose Minani, Chef de l'Unité Genre, de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) • Dr Najat Maalla M'jid, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence contre les enfants • Représentant de l'UE pour l'Afrique occidentale et centrale • Mme Shifra Lukwango, présidente de la commission des droits de l'homme de l'Ouganda. • Peter Banda, jeune défenseur de la lutte contre le mariage des enfants <i>Chanda Combined School Boys » Network</i>, Zambie, jeune défenseur des droits de l'homme. <p><u>14 heures - 15 heures</u></p> <p>Déjeuner</p>
----	--

15 heures – 17 heures**B. Quatre sessions en petits groupes devant être organisées simultanément :**

- Mise en œuvre de l'article 21 du CAEDBE : Protéger les droits et le bien-être des enfants et des filles contre les pratiques néfastes ?
- Promouvoir les droits et le potentiel des filles : expériences de l'initiative « Les filles africaines peuvent coder».
- Création et application des lois, programmes et technologies existants pour la protection de l'enfance : lutte contre la cybercriminalité et l'exploitation sexuelle en ligne.
- Le rôle des institutions nationales des droits de l'homme et des OSC dans la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Afrique en matière d'élimination des pratiques préjudiciables.
- Modérateurs et membres du panel (confirmés)

17 heures – 18 heures**Présentation du rapport récapitulatif à la séance plénière par les groupes de travail.****Fin de la deuxième journée****3. Troisième journée - 18 novembre****9 heures – 11 heures****A. Quatre sessions en petits groupes devant être organisées simultanément :**

- Garantir la qualité des données et la production des informations factuelles pour une meilleure coordination, des actions transformatrices et les programmes pour le changement;
- Financement national et partenariat pour mettre fin aux pratiques néfastes;
- Les jeunes s'engagent auprès des États membres à agir et à rendre des comptes pour mettre fin aux pratiques néfastes ;
- Intervenir dans les contextes humanitaires, d'urgence, transfrontaliers et de conflit pour prévenir et éliminer les pratiques néfastes.

Modérateurs et membres du panel (confirmés)

11 heures - 12 heures**Présentation du rapport récapitulatif à la séance plénière par les groupes de travail.****12 heures – 12h30**

Pause-café

12h30 – 14 heures

Modérateur : Représentant du gouvernement du Niger

B. Troisième panel de haut niveau en plénière : *Impact de la pandémie de Covid-19 sur l'autonomisation des filles africaines, actions durables et perspectives d'avenir*

- Dr John N. Nkengasong, Directeur, CDC-Afrique
- Mme Mireille Tushiminina, coordinatrice mondiale, programme conjoint FNUAP-UNICEF sur les MGF.
- Mme Nankali Maksud, Conseillère principale pour la protection de l'enfance, UNICEF, Programme mondial UNFPA-UNICEF pour mettre fin au mariage des enfants.
- Représentante d'ONU-FEMMES pour l'Afrique de l'Ouest et centrale
- Mme Margarita Focus-Licht, Responsable de l'équipe de partenariat du Partenariat mondial pour l'éducation.
- M. Cedric Ndizeye, Banque mondiale, Niger
- M. Richard Ombono, Directeur des programmes, *Child Helpline International*
- Mme Karabo Mokgonyana, jeune ambassadrice africaine pour la paix auprès de l'Union africaine

14 heures - 15 heures

Déjeuner

Modératrice : Représentant de l'AU-DHHSD

15 heures - 15h30

- **Lancement des actions stratégiques de la CUA : *Cadre de responsabilisation sur les pratiques néfastes et rapport sur les MGF ;***
- **Reconnaissance du leadership africain et des meilleures pratiques contre les pratiques néfastes - S.E. Amira El-Fadil- Commissaire du DHHSD, ancien Président de la République de Zambie- S.E. Edgar Lungu et Mme Aya Chebbi- ancienne envoyée de l'UA pour la jeunesse.**
- **Finalisation du document final du Sommet**

15h 0 - 16h15

C. Engagements des parties prenantes (*déclarations en direct ou pré-enregistrées*)

- **Brèves présentations par les États membres sur l'Initiative Saleema et la Campagne pour l'élimination du mariage des enfants - Soudan ; Malawi ; Niger ; Égypte ; Mauritanie ; Kenya, RDC, Burkina**

Faso ; Somalie ; Soudan du Sud ; Mozambique ; ONU ; OI ; Bailleurs de fonds (BM, UE, FF, USAID) ; Représentant de l'OSC ; CUA.

16h15 – 16h45

Modérateur : Représentant du gouvernement du Niger

- Présentation du document final par le représentant de l'UA et de la jeunesse
- Allocution de Mme Marie-Pierre Poirier, Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et centrale,
- Clôture officielle par l'Union africaine et le Gouvernement du Niger : S.E. Amira El-Fadil- Commissaire - DHSDD, CUA et l'Honorable Mme Alahouri Amina Zourkaleini, ministre de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant- République du Niger

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS
TROISIÈME SOMMET DES FILLES AFRICAINES
16 – 18 NOVEMBRE 2021, NIAMEY (NIGER)